

SCHWEIZR. POLIT. DEPART.

25. APR. 1903

N^o 89/ XIV. B. 9.

St. Pétersbourg, 31 Mars 1903.

26-27
Palatinsches
[Signature]

Au Haut Conseil Fédéral de la Confédération Suisse

B e r n e -

Monsieur le Président,

Messieurs,

Nous, soussignés, citoyens suisses domiciliés à St. Pétersbourg,

Ayant pris connaissance de l'acceptation par le Conseil Fédéral et de l'adoption par le Conseil National du postulat Odier relatif à la mise à l'étude de la création d'une représentation diplomatique de la Confédération en Russie, -

- prenons la liberté de formuler respectueusement le vœu qu'il y soit donné suite par l'établissement d'une légation de Suisse à St. Pétersbourg.

Toute question de personne est étrangère à l'expression de ce vœu.

Nous saisissons même bien volontiers l'occasion de rendre hommage au dévouement patriotique et au zèle désintéressé de notre Consul Général Monsieur Conrad Schinz.

Seules des considérations d'ordre général dictent notre démarche.

Nous sommes persuadés, en effet, de la nécessité qu'il y a pour les intérêts Suisses, de plus en plus nombreux et importants dans l'Empire Russe, et devant le devenir toujours davantage, tant en Russie d'Europe qu'en Russie d'Asie, à être représentés en permanence par un ministre plénipotentiaire accrédité auprès de S. M. l'Empereur.

Seul, ce rang de ministre plénipotentiaire, comportant accès direct et aisé auprès des ministres russes comme auprès de toutes les autorités constituées, permettra au repré-



-tant de la Suisse de prendre en mains à la fois sans difficul-
-tés et d'une façon efficace et complète, les intérêts multiples
qui lui seront confiés.

Tous les Gouvernements européens, petits et grands, se sont
inspirés du principe expérimental que nous exposons et ont accré-
-dité en Russie des représentants diplomatiques.

Telle - pour ne citer qu'un exemple - la Belgique qui à
la faveur de cette représentation a pu encourager d'une façon re-
-marquable l'initiative industrielle et commerciale de ses res-
-sortissants.

Il serait hautement désirable que les Suisses fussent, au
au point de vue qui nous occupe, placés en Russie sur le même
pied que les citoyens des autres Etats, c'est à dire que leur
envoyé eût un caractère diplomatique et non consulaire.

Nous venons donc appuyer vivement auprès de vous, Monsieur
le Président et Messieurs, dans l'intérêt général de notre pays, le
projet qui vous est soumis tendant à l'établissement d'une légä-
-tion de la Confédération en Russie et vous prions de bien vou-
-loir agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de
nos sentiments de très respectueux dévouement

L. Crotte, a. parteur. Rob. Boeschardt
 J. Titor, parteur Emanuel Boshardt
 A. Mermet
 J. Barbezat
 Paul Girard
 H. Duploy
 Dr. Kamin
 E. Hornsch
 Hermann Seltzer
 L. Nivlet
 S. Tallenreider
 Henry Tallenreider
 George Fumy
 Abolent Mendel
 Warzischer
 Th. Stocker
 Fritz Raiffmann
 R. Huber
 G. Kaufmann
 W. Roggen
 Alf Roggen
 W. Kaufmann
 Charles Kaufmann
 Joh. George Linder
 Abolent Mendel

Em. Humbert

Friedrich
Friedrich

J. Müller
B. Maeder
C. Lütthi
O. Lütthi
O. Lütthi
W. Churnbein

Ch. Müller

J. Krebs

G. Heintz
Aug. S. 1883
G. Weingart

J. Kammerer
A. Bausser
Louis Cabini

Alfred Aesch

E. V. Lötli

W. Urech

Ch. Madar (Mader ch. F)

A. Thurnmann

Goep

Honig
G. Müller

Ch. de Riva-Rossi
Jean Kaestlin

P. Amey

Jean Charles Kaestlin

H. Häsli

Jean Louis Cabini

Ernest Glatz

H. Glatz

P. Ruedi

M. Ullmann-Kunzscheller

Emile Jaquet

B. Kummer

Albert

Emile Kästli

Karl Schaufelberger

Léonard Schaufelberger

Blumenthal

M. Mosander

Präsident Drerig

70

Bundesrath vom 15. Juni 1905.